

contre la loi de mon esprit, et qui me rend captif sous la loi du péché, qui est dans les membres de mon corps¹.

3^o Il demeure condamné à manger son pain à la sueur de son front, c'est-à-dire par un travail rude et pénible. Son corps est sujet aux infirmités, aux peines et aux misères de cette vie.

Les jours de mon pèlerinage sont... courts et mauvais².

4^o Il ne peut échapper à la sentence de mort prononcée contre Adam : « Tu es poussière et tu retourneras en poussière³. »

Il est arrêté que les hommes meurent une fois⁴.

98. Pourquoi Dieu nous laisse-t-il l'ignorance?

Pour exercer notre foi. Dieu a voulu que l'effet du baptême, qui est le renouvellement intérieur, fût un objet de foi. Or il ne le serait plus, si les baptisés étaient exempts des suites du péché, et par là distingués sensiblement de ceux qui n'ont pas reçu le baptême.

99. Pourquoi Dieu nous laisse-t-il la concupiscence?

Pour conduire l'homme au salut par une voie contraire à celle par laquelle il s'est perdu. Or l'homme, heureux dans le paradis terrestre, a été séduit par l'orgueil. Dieu a donc voulu qu'il se relevât par la souffrance des misères qui l'humilient et lui font sentir son néant.

100. Pourquoi Dieu nous laisse-t-il les misères de la vie?

C'est afin de nous pénétrer d'humilité et de nous faire recourir incessamment à lui par la prière. Ces misères sont une voix éloquente qui nous redit à chaque instant que nous n'avons rien que nous ne l'ayons reçu⁵, et que sans Dieu nous ne pouvons rien⁶.

101. Pourquoi Dieu permet-il ces luttes qui n'ont d'autre terme que celui même de la vie?

Le dessein de Dieu est de conduire les élus à la paix de l'autre vie par les combats de la vie présente, afin que la force de sa grâce paraisse avec plus d'éclat au milieu de la faiblesse même⁷. Il veut qu'ils portent le précieux trésor de l'innocence comme dans des vases de terre, c'est-à-dire dans une chair faible et fragile, afin que ce qu'il y a en eux de fort et de sublime soit attribué à la puissance de Dieu, et non pas à eux⁸.

Nous qui vivons, nous sommes à toute heure livrés à la mort pour Jésus, afin que la vie de Jésus paraisse aussi dans notre chair mortelle⁹.

¹ Rom., VII, 23. — ² Gen., XLVII, 9. — ³ Gen., III, 19. — ⁴ Hébr., IX, 27. — ⁵ I Cor., IV, 7. — ⁶ Jean, XV, 5. — ⁷ II Cor., XII, 9. — ⁸ II Cor., IV, 7. — ⁹ II Cor., IV, 11.

102. Quels enseignements nous donne l'Apôtre sur les luttes que nous devons soutenir en cette vie?

L'Apôtre nous donne le moyen de demeurer toujours victorieux et nous indique la récompense qui nous attend.

1^o Il nous montre le secret de la victoire, dans notre amour pour Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Qui donc nous séparera de l'amour de Jésus-Christ? Sera-ce l'affliction, ou les déplaisirs, ou la faim, ou la nudité, ou les périls, ou la persécution, ou le fer?... Mais parmi tous ces maux nous demeurons victorieux par celui qui nous a aimés. Car je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni les choses présentes, ni les futures, ni la violence, ni ce qu'il y a de plus haut, ni ce qu'il y a de plus profond, ni aucune autre créature ne pourra jamais nous séparer de l'amour de Dieu, qui est en Jésus-Christ Notre-Seigneur¹.

2^o Il nous révèle la récompense de ce glorieux combat; c'est-à-dire ici-bas une paix, une joie inaltérable, et dans le ciel une gloire inénarrable.

Je suis rempli de consolation; je suis comblé de joie parmi toutes mes souffrances². — Les Apôtres sortirent du conseil tout remplis de joie de ce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir des opprobres pour le nom de Jésus³.

Je suis persuadé que les souffrances de la vie présente n'ont point de proportion avec cette gloire qui sera un jour découverte en nous⁴. — Le moment si court et si léger des afflictions que nous souffrons en cette vie, produit en nous le poids éternel d'une souveraine et incomparable gloire⁵.

6. Des promesses du baptême.

103. Qu'entend-on par promesses du baptême?

Par promesses ou vœux du baptême, on entend les engagements que le baptisé contracte envers Dieu.

104. Quelle est la raison de ces engagements?

Elle se tire du contrat qui s'établit entre Dieu et nous par le baptême. En nous adoptant comme ses enfants, Dieu s'engage à nous donner la vie éternelle et toutes les grâces nécessaires pour y arriver. Mais il ne nous les accorde qu'à la condition que nous nous engageons, de notre côté, à faire tout ce qu'il demande de nous pour nous sauver.

¹ Rom., VIII, 35-39. — ² II Cor., VII, 4. — ³ Actes, V, 41. — ⁴ Rom., VIII, 18. — ⁵ II Cor., IV, 17.

105. Le baptême est donc un traité d'alliance entre Dieu et nous?

Oui; comme le traité que Dieu fit avec le peuple d'Israël, par l'entremise de Moïse.

Après avoir reçu la loi au mont Sinai, Moïse la lut au peuple, qui s'écria : « Tout ce que le Seigneur a dit, nous le ferons, et nous serons obéissants ». Alors Moïse prit du sang d'une victime et le répandit sur le peuple, en disant : « Voici le sang de l'alliance que le Seigneur a faite avec vous ¹. »

Jésus-Christ, au nom de Dieu, son Père, a fait avec les hommes une nouvelle alliance, qu'il a scellée de son propre sang sur la croix. C'est dans le sacrement de baptême qu'elle s'accomplit pour chaque fidèle.

« Le baptême n'est autre chose qu'un pacte que nous faisons avec Dieu de mener une seconde vie dans un état plus pur et plus parfait. » (S. GRÉGOIRE DE NAZIANZE.)

106. Les promesses du baptême sont-elles des vœux proprement dits?

Non; mais elles sont ainsi appelées, parce qu'elles ont des analogies spéciales avec le vœu : elles sont, comme le vœu, une promesse faite à Dieu, la promesse solennelle de vivre chrétiennement. Elles sont donc ainsi de très grands vœux, comme le dit saint Augustin; car : 1^o tous les hommes sont obligés de les faire pour parvenir au salut; 2^o elles nous consacrent à Dieu plus que tous les autres vœux, ceux-ci n'étant que des moyens pour parvenir à la perfection de ces promesses; 3^o elles sont absolument inviolables et éternelles : rien ne peut les annuler ni en dispenser.

107. En quoi consistent les promesses du baptême?

Elles consistent : 1^o à renoncer à Satan, à ses pompes et à ses œuvres; 2^o à vivre selon les maximes et les exemples de Jésus-Christ.

108. Qu'est-ce que renoncer à Satan?

C'est déclarer hautement qu'on ne veut plus lui appartenir, lui obéir, ni écouter ses suggestions perverses.

109. Qu'est-ce que renoncer aux pompes de Satan?

C'est renoncer à tout ce que le monde aime, estime et recherche, et dont Satan se sert comme d'un puissant moyen de séduction.

Le monde n'aime que les biens terrestres, les plaisirs des sens, les spectacles, les jeux, les amusements, où ne règnent que le faste

¹ Exode, xxiv, 8.

et la licence; il aime les louanges, la distinction et la supériorité, l'éclat des richesses, la magnificence des habits, des meubles, etc. Ce sont là les pompes que le démon expose aux yeux des hommes, et par lesquelles il réveille et irrite les désirs déréglés de leur concupiscence. Par le renoncement aux pompes de Satan, on s'engage donc à ne jamais aimer ni rechercher ces faux biens.

N'aimez point le monde, ni ce qui est dans le monde ¹.

110. Qu'est-ce que renoncer aux œuvres de Satan?

C'est renoncer à tout péché; c'est-à-dire à toute pensée, tout désir, toute parole, toute action, contraires à la loi de Dieu. Car les péchés sont les œuvres du démon.

111. En rompant ainsi avec le démon, le chrétien devient-il libre de toute dépendance?

Non; mais, comme dit saint Paul, il n'est plus esclave que de la justice ². La liberté que nous donne le Fils de Dieu dans le baptême ³ n'est pas une entière indépendance. Nous sommes affranchis de la tyrannie du démon, mais nous sommes tout à Dieu et à Jésus-Christ, qui nous a rachetés par le prix de son sang.

Ainsi, en renonçant au démon, nous nous sommes donnés irrévocablement à Dieu; nous nous sommes engagés à vivre pour lui; nous lui avons consacré notre esprit, notre volonté et tous les membres de notre corps pour n'en faire usage que selon sa volonté et pour sa gloire, à l'exemple de Jésus-Christ, qui, par le baptême, devient non seulement notre Seigneur et notre chef, mais encore notre maître et notre modèle. Nous ne devons plus désormais penser, aimer ni agir, que comme Jésus-Christ a pensé, aimé et agi. Sa doctrine est la règle de nos sentiments; et ses exemples, celle de nos actions. Toute notre vie doit être employée à l'étudier et à l'imiter.

Vous n'êtes plus à vous-mêmes, car vous avez été achetés d'un grand prix ⁴.

112. Quelle est l'importance des promesses du baptême?

Elles sont si importantes, que notre salut éternel dépend absolument de la fidélité à les remplir; car elles ont pour objet des devoirs essentiels et indispensables.

113. Comment faut-il considérer la violation de ces promesses?

Comme le plus grand mal et le plus grand des malheurs. Si on regarde comme une apostasie abominable l'action d'un homme

¹ I Jean, II, 15. — ² Rom., VI, 18. — ³ Jean, VIII, 36. — ⁴ I Cor., VI, 19, 20.

qui, après s'être consacré à Dieu par les trois vœux solennels de religion, quitte l'habit de sa profession et rentre dans la vie du monde, ne doit-on pas aussi regarder avec horreur le crime du chrétien qui abandonne son Dieu pour se livrer de nouveau au démon ?

114. Est-il utile de penser souvent aux promesses du baptême ?

Oui, puisque de leur accomplissement ou de leur violation dépend notre bonheur ou notre malheur éternel.

115. Est-il utile de les renouveler ?

Il est très utile de les renouveler de temps en temps, particulièrement à l'époque de la première communion^a et au jour anniversaire du baptême.

116. Comment devons-nous faire cette rénovation ?

Nous devons d'abord remercier Dieu par Jésus-Christ de ce que, par sa grande miséricorde, il nous a arrachés à la puissance des ténèbres, pour nous faire passer dans le royaume de son Fils bien-aimé ; puis, après avoir ratifié de nouveau les conditions auxquelles nous avons été admis au nombre de ses enfants, lui demander qu'il grave profondément dans notre cœur cette doctrine de saint Paul : Que, comme Jésus-Christ, une fois ressuscité, ne meurt plus, mais qu'il vit pour Dieu ; ainsi nous, après être morts au péché et ressuscités à une vie nouvelle par le baptême, nous ne devons plus vivre que pour Dieu en Jésus-Christ¹.

7. Erreurs sur le baptême.

117. Quelles sont les erreurs relatives au sacrement de baptême ?

On en distingue trois principales :

1^o Celle des manichéens, des pélagiens et des protestants, qui en niaient la nécessité pour le salut.

2^o Celle des donatistes, qui exagéraient les conditions de sa validité.

3^o Celle des anabaptistes ou rebaptisants, qui réitéraient le baptême sans motifs suffisants.

^a Une pratique très efficace, et vivement recommandée par notre saint Père le Pape Léon XIII, serait de faire promettre aux enfants, à leur première communion, de ne jamais s'affilier à la franc-maçonnerie, qui est la secte de Satan.

¹ Rom., vi, 9-11.

TRAITS HISTORIQUES

Passage de la mer Rouge, figure du baptême. (Exode, xiv, 14-31.) — Baptême de Jésus-Christ. (Matth., iii, 13-17.) — Baptême conféré par l'apôtre saint Philippe à l'officier de la reine d'Éthiopie. (Actes, viii, 29-39.)

RÉSUMÉ

Le baptême en général. — Le baptême est un sacrement qui efface le péché originel et nous fait enfants de Dieu et de l'Église. — L'ablution extérieure du corps faite avec de l'eau, et l'invocation expresse des trois personnes de la très sainte Trinité, en est le *signe* sensible, et signifie la régénération spirituelle. — Le baptême a été *figuré* dans l'Ancien Testament principalement par le déluge, la circoncision, la colonne de nuée, le passage de la mer Rouge, l'eau jaillissant du rocher sous la verge de Moïse ; il a été *prophétisé* par Ézéchiël et Zacharie.

D'après l'enseignement commun, le baptême fut institué quand Notre-Seigneur fut baptisé lui-même par saint Jean-Baptiste dans le Jourdain. — La loi du baptême fut portée par Jésus-Christ quand il dit à ses Apôtres, peu de temps avant son ascension : « Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. » Elle a été promulguée le jour de la Pentecôte, quand saint Pierre dit aux Juifs : « Faites pénitence, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ. »

Signe sensible dans le baptême. — L'eau naturelle est la *matière éloignée* du baptême ; l'eau baptismale, hors le cas de nécessité, en est la *matière licite* ; et l'ablution extérieure du corps en est la *matière prochaine*. — L'ablution valide peut se faire de trois manières : 1^o par infusion, en versant de l'eau sur le corps ; 2^o par immersion, en plongeant trois fois le corps dans l'eau ; 3^o par aspersion, en jetant de l'eau sur le corps. Le mode par infusion est presque seul usité dans l'Église latine. — L'eau est la matière qui convient le mieux au baptême, parce que ses propriétés en représentent très bien les effets, et qu'elle est une matière commune et abondante.

Dans l'Église latine, la *forme* du baptême consiste essentiellement dans ces paroles : *Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* Elle convient à ce sacrement, parce qu'elle en exprime la cause principale, qui est la très sainte Trinité, la cause instrumentale, qui est l'action du ministre, et enfin le sujet même du sacrement. — La matière et la forme doivent être unies dans le

baptême, de manière que celui qui baptise prononce les paroles de la forme en même temps qu'il verse l'eau sur la tête de la personne à baptiser.

Le baptême est *nul* s'il y a une altération substantielle, soit du côté de la matière, soit du côté de la forme, ou si l'union nécessaire entre la matière et la forme n'existe pas. Quand le baptême est *douteux*, il doit être réitéré sous condition.

Propriétés du baptême. — Les principales propriétés du baptême sont : la priorité, l'unité et la nécessité. — La *priorité* consiste en ce que les autres sacrements ne peuvent être reçus avant lui; l'*unité* en ce qu'il ne peut être réitéré, et la *nécessité* en ce que personne ne peut se sauver sans l'avoir reçu. — Il est de foi que le baptême est nécessaire de nécessité de moyen pour les enfants; de là résulte, pour les parents, la rigoureuse obligation de veiller à ce que l'enfant ne meure pas sans avoir reçu ce sacrement. Pour les adultes, le baptême est nécessaire de nécessité de moyen et de nécessité de précepte. — Il y a trois sortes de baptêmes : le baptême d'eau, qui seul est sacrement, le baptême de *désir* et le baptême de *sang*. — Le baptême de désir ne produit pas tous les effets du baptême d'eau : il n'imprime pas un caractère, il ne confère pas la grâce sacramentelle et ne remet pas ordinairement toute la peine temporelle. Ce baptême agit en vertu des dispositions du sujet, et non en vertu de l'œuvre opérée. — Le baptême de sang efface tous les péchés et remet toute la peine du péché, mais il n'imprime pas de caractère. Suivant l'opinion la plus commune, le baptême de sang efface le péché originel par sa propre vertu.

Administration du baptême. — Le *ministre ordinaire* du baptême est l'évêque et le prêtre; le *ministre extraordinaire* est le diacre, par délégation de l'évêque ou du prêtre; et toute personne, quelle qu'elle soit, en est le *ministre de nécessité*.

Le *sujet* du baptême est toute créature humaine vivante qui n'a pas encore été baptisée. — Les enfants eux-mêmes sont aptes à recevoir le baptême; et l'Église, depuis le temps des Apôtres, a toujours baptisé les enfants et condamné les hérétiques qui s'opposaient à cette pratique. — Les enfants exposés doivent être baptisés sous condition, si, après une investigation sérieuse, on n'est pas certain de leur baptême. Pour les enfants de ceux qui sont devenus hérétiques, apostats ou impies, il est permis en théorie de les baptiser, bien qu'il faille agir avec la plus grande prudence. On ne doit point baptiser les enfants des infidèles contre le gré de leurs parents; mais si ces enfants, ayant le plein usage de leur raison, demandent le baptême, ou s'ils sont en danger de mort, ou s'ils sont abandonnés, ou si l'un des parents au moins donne son consentement, on peut alors les baptiser. — Pour recevoir *validement* le baptême, les adultes doivent consentir à sa réception; pour le recevoir *avec fruit*, ils doivent croire aux vérités révélées, espérer leur justification et la vie éternelle, commencer d'aimer Dieu comme source de la justification, et avoir l'attrition de leurs péchés graves.

Pour *administrer* le baptême, en cas de nécessité, on prend de l'eau baptismale, ou à son défaut une autre eau naturelle; on la verse en forme de croix, sur la tête, s'il se peut, de la personne à baptiser, ou sur une autre partie du corps, si

on ne peut la verser sur la tête, et l'on prononce en même temps les paroles de la forme.

Le baptême *solennel* est précédé, accompagné et suivi de cérémonies qui ont pour but de nous en faire comprendre la grandeur, les effets et les obligations. Dans le baptême solennel, mais non dans le baptême privé, l'Église oblige de donner un parrain au baptisé adulte ou enfant, afin qu'il ait un témoin officiel de son entrée dans l'Église, un père spirituel qui le guide et veille sur lui. Les parrain et marraine contractent avec l'enfant baptisé une parenté ou affinité spirituelle.

Effets du baptême. — Le baptême nous donne la *grâce* qui nous régénère en Jésus-Christ et imprime dans l'âme un *caractère* ineffaçable. — La *grâce sanctifiante* conférée par le baptême purifie entièrement l'âme, en effaçant le péché originel, et, en outre dans les adultes, les péchés actuels commis avant le baptême. Le baptême remet toute la peine due au péché. Il rend l'âme agréable à Dieu en lui communiquant la vie de la grâce, qui nous fait enfants de Dieu. Outre la grâce sanctifiante, le baptême confère la *grâce sacramentelle*, qui donne droit aux grâces actuelles nécessaires pour conserver la vie spirituelle et recevoir dignement les autres sacrements. — Le caractère indélébile du baptême est comme le sceau du Christ, par lequel le baptisé est distingué de l'infidèle. — Le baptême nous rétablit dans l'état de justice et d'innocence où Adam fut créé, mais avec cette différence qu'il laisse subsister les suites du péché originel, c'est-à-dire l'ignorance, la concupiscence, la douleur et la mort.

Promesses du baptême. — Par *promesses* ou vœux du baptême, on entend les engagements que le baptisé contracte envers Dieu, en vertu de l'alliance qui s'établit entre Dieu et lui. Elles consistent : 1° à renoncer à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, c'est-à-dire à déclarer hautement qu'on ne veut plus appartenir au démon, ni écouter ses suggestions, ni consentir aux séductions du monde, ni commettre le péché; 2° à vivre selon les maximes et les exemples de Jésus-Christ. — Ces promesses sont si importantes, que notre salut éternel dépend absolument de notre fidélité à les remplir; car elles ont pour objet des devoirs essentiels et indispensables. — Il est très utile de les renouveler de temps en temps, particulièrement à l'époque de la première communion et au jour anniversaire du baptême.

Erreurs sur le baptême. — Les principales *erreurs* relatives au baptême sont : celle des manichéens, des pélagiens et des protestants, qui en niaient la nécessité; celle des donatistes, qui exagéraient les conditions de sa validité; celle des anabaptistes, qui le réitéraient sans motifs suffisants.

DU BAPTÊME	Le baptême en général	Sa nature	Définition. En quoi consiste le signe sensible et ce qu'il signifie. Principales figures et prophéties.	
		Son institution	Circonstance où Notre-Seigneur l'a institué. Promulgation de la loi du baptême.	
	Signe sensible du baptême	Matière	Diverses sortes	Éloignée { Eau naturelle. Eau baptismale. Prochaine : Ablution extérieure.
			Convenance	Les propriétés de l'eau représentent très bien les effets du baptême. L'eau est une matière abondante et commune.
	Forme	Paroles qui la constituent.		
		Convenance	Elle exprime la cause principale, ou la sainte Trinité. Elle exprime la cause instrumentale, ou l'action du ministre. Elle détermine le sujet du sacrement.	
	Union nécessaire de la matière et de la forme.			
	Propriétés du baptême	Le baptême est nul	S'il y a un changement substantiel du côté de la matière ou de la forme. S'il n'y a pas union entre la matière et la forme.	
		Priorité	Aucun sacrement ne peut être reçu avant le baptême.	
		Unité	Le baptême ne peut être réitéré.	
Nécessité		De moyen pour les enfants. De moyen et de précepte pour les adultes. Il peut être suppléé { Par le baptême de désir. Par le baptême de sang.		
Administration du baptême	Ministre	Ordinaire : l'évêque et le prêtre. Extraordinaire : le diacre, par délégation. De nécessité : toute personne.		
	Sujet	Enfants	Ils sont aptes à recevoir le baptême. Cas particuliers.	
		Adultes	Conditions requises pour recevoir le baptême valablement. Conditions pour le recevoir avec fruit.	
Effets du baptême	Manière de le conférer	Ondoiement	Manière de baptiser en cas de nécessité.	
		Baptême solennel	Cérémonies { Qui le précèdent. Qui l'accompagnent. Qui le suivent. Parrains { Conditions requises. Leurs obligations.	
Promesses du baptême	Grâce conférée	Grâce sanctifiante	Elle purifie l'âme. Elle rend l'âme agréable à Dieu.	
		Grâce sacramentelle	Elle donne droit aux grâces actuelles nécessaires pour conserver la vie spirituelle.	
Erreurs sur le baptême	Caractère ineffaçable imprimé dans l'âme. Il laisse subsister en nous les suites du péché originel.			
	Importance de ces promesses. Utilité de les renouveler fréquemment.			
Les manichéens, pélagiens et protestants en niaient la nécessité. Les donatistes en exagéraient les conditions. Les anabaptistes le réitéraient sans motifs suffisants.				

CHAPITRE VIII

DE LA CONFIRMATION

SOMMAIRE. — 1. De la confirmation en général. Sa nature. Son institution. — 2. Du signe sensible dans la confirmation. Matière. Forme. — 3. Nécessité de la confirmation. — 4. De l'administration de la confirmation. Ministre. Sujet. Cérémonies de la confirmation. — 5. Des effets de la confirmation. — 6. Dons du Saint-Esprit : crainte, pitié, science, force, conseil, intelligence, sagesse. Effets des dons du Saint-Esprit. — 7. Fruits du Saint-Esprit. — 8. Conduite du chrétien confirmé.

1. De la confirmation en général.

Sa nature.

1. Qu'est-ce que la confirmation ?

La confirmation est un sacrement qui nous donne le Saint-Esprit avec l'abondance de ses dons, et nous rend parfaits chrétiens.

2. Que signifie le mot confirmation ?

Il signifie action de fortifier, d'affermir, de consolider, d'achever, de perfectionner.

3. Pourquoi le sacrement de confirmation est-il ainsi appelé ?

Parce qu'il fortifie, affermit, consolide, achève et perfectionne l'œuvre commencée par le baptême.

4. Quels sont les noms donnés à la confirmation dans l'antiquité chrétienne ?

1^o A raison de sa matière, ce sacrement était appelé : imposition des mains, chrême, sacrement du chrême, saint chrême, chrême du salut, huile sanctifiée, onction, onction éternelle, onction supercéleste.

2^o A raison du caractère qu'il imprime dans l'âme, il était appelé : sceau, sceau du Seigneur, sceau du Saint-Esprit.

3^o A raison de ses effets, on le nommait : perfection, consommation, sacrement de la plénitude de la grâce.

5. Quel est le signe sensible dans la confirmation ?

C'est l'imposition des mains de l'évêque sur ceux qu'il confirme, l'onction qu'il fait sur leur front en forme de croix avec le saint chrême, et les paroles qu'il prononce en même temps.